



**CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26 JANVIER 2017  
NOTE DE SYNTHESE**

---

Nombre de membres en exercice : 15  
Date de la convocation : 20 janvier 2017

Le vingt-six janvier deux mil dix-sept, à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de la commune de LE BOULAY s'est réuni, en séance ordinaire, au lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de Madame Stéphanie WERTHEIMER, maire.

Etaient présents : Mesdames Mylène BORDE, Véronique BOUHOURS, Martine RENARD, Messieurs Stéphane BEGEY, Jean-Luc BRUNEAU, Christian GARET, Jacky JOUANNEAU, Christian MICHENEAU, Stéphane PRIMAULT, Marc QUID'BEUF, Fabrice TERCINET,

Absents excusés : Madame Muriel OUDIN donne pouvoir à Monsieur Marc QUID'BEUF, Monsieur Jean-Pierre GASCHET donne pouvoir à Monsieur Christian GARET, Monsieur Christophe ROUSSEAU donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc BRUNEAU,

Monsieur Stéphane PRIMAULT a été nommé secrétaire de séance.  
Monsieur Cyril REBILLARD, secrétaire de mairie, est auxiliaire de séance.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal son accord pour mettre une délibération afin d'attribuer une subvention à la coopérative de l'école de LE BOULAY. Après accord, à l'unanimité du Conseil Municipal, la délibération est inscrite.

**Prochain Conseil Municipal** : Lundi 27 février 2017 à 20 h. 15

**Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 19 décembre 2016**

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 19 décembre est approuvé à l'unanimité.

**SUBVENTIONS : COOPERATIVE DE L'ECOLE**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'école de LE BOULAY a fait une demande de subvention au Conseil Départemental pour Ecole et cinéma / les USEPIADES / Exposition scientifique. Cependant le dossier a été monté au nom de la commune et non à celui de l'école.

Cette somme d'un montant de 600 euros, reçue du Conseil Départemental sur le compte de la commune, doit être reversée à la coopérative de l'école.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le versement de la subvention de 600 euros à la coopérative de l'école de LE BOULAY.

**FINANCES : DECISION BUDGETAIRE BUDGET COMMUNE**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le vote du budget 2017 aura lieu en mars prochain. Afin de permettre le règlement des concessions de logiciels servant à la mairie dans les délais impartis, il est nécessaire d'ouvrir les crédits.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, une ouverture de crédit d'investissement 2017 de 25 % du budget 2016, dans l'attente du vote du budget comme ci-dessous :

Chapitre	Article	Désignation	BP 2016	25 %
20	2051	cession et droits similaires	3 082,00 €	770,50 €

## **TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE (TEPCV) : ENGAGEMENT**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un premier appel à projet avait été lancé fin 2014 avec une enveloppe de subvention à hauteur de 500 000 €. Cette convention cadre a été signée en juillet 2016. Le montant pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 2 millions d'euros.

Dans ce cadre, la commune avait déjà délibéré en décembre dernier, pour inscrire le projet de raccordement de la mairie et du logement à la chaudière bois.

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, l'accompagnement de la démarche de la Communauté de Communes du Castelrenaudais en tant que Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte.

## **SIVOM : DISSOLUTION DU SYNDICAT**

Madame le Maire informe le Conseil municipal que, suite à la dissolution du SIVOM lors de la séance du Conseil communautaire du 3 novembre dernier et vu que Le Boulay est commune membre, le Conseil est dans l'obligation de se prononcer sur cette dissolution.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la dissolution du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- Les élus résidant sur le secteur de La Touche informent que beaucoup de déchets sont repérés sur les bords de route sur ce secteur. Ces incivilités feront l'objet d'un article dans le prochain bulletin municipal.
- Madame le Maire rappelle au Conseil que dans le prochain bulletin municipal paraîtront les premiers encarts publicitaires mais il reste encore 2 encarts qui n'ont pas trouvé preneur. Que les commerçants, artisans, annonceurs intéressés contactent la mairie !
- Madame Muriel OUDIN a fait le bilan des services scolaires/périscolaires et culturels/sportifs pour 2016, il est consultable en mairie.
- Monsieur Christian GARET informe le Conseil que l'élagage des tilleuls et des marronniers près de l'église est programmé les 13 et 14 février prochain. Les branches seront récupérées pour être broyées afin de permettre le paillage des espaces verts de la commune.
- Madame le Maire informe le Conseil que le « Team Renaudin » a fait parvenir le circuit de la course cycliste du 26 mars prochain. Une convention de partenariat sera établie avec l'association. Madame le Maire va prendre contact avec M POILPRÉ afin d'établir cette convention.

## **Point sur les différentes activités du Conseil Municipal depuis le 19 décembre 2016**

Chaque conseiller donne un compte-rendu des différents rendez-vous et réunions auxquels il a participé (Communauté de Communes, SCOT, SATESE, SIAEP,....)

- Monsieur Fabrice TERCINET informe le Conseil que le dossier du Trail est presque monté. Il manque des signaleurs et toutes personnes majeures et ayant le permis de conduire sont les bienvenues ; pour cela merci de vous inscrire en mairie ou sur le site internet dans la rubrique sport. Une réunion est prévue à la salle des fêtes le mardi 7 février prochain à 19 heures. Venez nombreux participer à ce nouvel événement sur notre commune !
- Monsieur Stéphane BEGEY fait un compte rendu de la commission restauration au Conseil. Le choix des critères a été décidé et le marché va être monté dans les prochaines semaines afin de choisir le nouveau prestataire à compter de septembre prochain.
- Monsieur Jacky JOUANNEAU informe le Conseil des travaux effectués par le Syndicat de la Brenne dont la commune est membre. Le compte-rendu est disponible en mairie.
- Un point général est fait sur les vœux du 15 janvier dernier, il est à noter que Madame Claudine BORDE, Présidente de l'AJDB et Madame Laure Mauny, ancienne Présidente de l'APE ont reçu, tout comme Mme Claudette Fournier en janvier 2016, une médaille pour leur engagement et leur dévouement au sein de leurs associations respectives.

- Madame le Maire informe le Conseil que la réunion de la commission finances a permis de faire ressortir les priorités d'investissement et qu'un état des propositions d'investissement a été transmis aux élus.
- Madame le Maire informe le Conseil que la Charte Zéro phyto a été signée mardi 24 janvier 2017 au siège Communautaire. Un exemplaire de la Charte est disponible au secrétariat.
- Madame le Maire donne au Conseil des informations sur l'enveloppe disponible dans le cadre du contrat de ruralité. Une première réunion a eu lieu et les projets sont à inscrire pour que la Communauté de Communes du Castelrenaudais puisse porter ce projet.
- Madame le Maire informe le Conseil qu'un accident est survenu à l'entrée du Bourg côté Château-Renault. Pas de blessé mais la circulation a été bloquée un certain temps.

### **PROJET : LA TOUCHE**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal une première réflexion sur le projet d'aménagement des voiries de la Touche. Après un tour de table et l'émission des avis de chacun, il est proposé de débiter une réflexion approfondie en parcellant les différentes zones de La Touche ; des projets concrets, définis tout au long de l'année, permettront d'étudier les possibilités d'aménagement du projet dans son ensemble. Une nouvelle fois, les élus vont mettre en place une consultation citoyenne afin de recueillir l'avis des habitants du secteur de La Touche.

Les résultats de la consultation concernant les panneaux seront annoncés au Conseil Municipal de février.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Pas de questions diverses

Un petit rappel a été fait pour le concert galette de vendredi 27 février 2017 à la salle des fêtes de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 15